

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNI
DE LA COMMUNE DE TRAINOU**

SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 29 JUIN 2026

Nombre de membres :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de Monsieur PÉPION Aymeric, Maire.

Date de convocation : le 22 juin 2026

Etaient présents

PÉPION Aymeric, TEMPLIER Thomas, MARTINEZ Guillaume, AMPE Olivier,
BEGIN Marie Véronique, ENGELRIC BERRUET Denise, CLEMENT Sylvie,
FOUCAULT Jacqueline, CAILLAULT Laurent, GROULT Isabelle, ETIENNE
Christelle, JOUSSET Laëtitia, BLEE Cédric, GROENINCK Laurence,
GREZANLE Aurélie, SAGUERRE DE CESPEDES Virginie, GILET Alain,
CAULIEZ Patrick, GALLIER François, GALLO Maxime.

Absents représentés

RENIMEL Isabelle a donné pouvoir à Guillaume MARTINEZ.

MASSAMBA MA NKOSSOU Freddy a donné pouvoir à Christelle ETIENNE.

Absents

ROLAND Fabrice-Claude,

Secrétaire de séance : Christelle ETIENNE

**Délibération n° 2026/59 –DEMANDE D'AUTORISATION DE SIGNATURE POUR
L'ACQUISITION D'UN IMMEUBLE 86 RUE DES TROIS CROIX**

Le propriétaire de l'immeuble situé au 86 rue des trois croix envisage de le vendre et propose à la collectivité de l'acquérir.

Deux estimations immobilières allant de 100 000 à 140 000 € ont été réalisées par des agences et le prix de vente s'élèverait donc à 120 000 €.

L'assemblée délibérante doit valider cette acquisition et autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et tous les documents y afférents.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,



DÉCIDE

D'approuver l'acquisition de la propriété immobilière pour un montant de 120 000 €.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition de l'immeuble et à procéder à cette acquisition par acte notarié.

Certifie exécutoire, pour copie conforme,

Le Maire


Aymeric PÉPION



La secrétaire de séance


Christelle ETIENNE